

CONSEIL D'ADMINISTRATION INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES D'AIX-EN-PROVENCE

DÉLIBÉRATION n° 2018/06/09-20

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 09/06/2018,
sous la présidence de Madame Francine Mariani-Ducray,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D.741-9 à D.741-11 ;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ;

Vu le règlement intérieur de l'institut d'études politiques d'Aix-en-Provence ;

Vu le règlement des études ;

DÉCIDE :

OBJET : Modification de la plaquette relative à la préparation ENA.

Le conseil d'administration approuve la modification de la plaquette relative à la préparation ENA telle qu'elle est proposée dans la note annexée à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée par le conseil d'administration après en avoir délibéré et à l'issue d'un vote des membres par 29 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstention.

Membres en exercice : 30
Quorum : 15
Présents et représentés : 29

Fait à Aix-en-Provence, le 09/06/2018

Francine Mariani-Ducray
Présidente du conseil d'administration
de l'IEP d'Aix-en-Provence

DATE AFFICHAGE :

25.6.2018

MAQUETTE PRÉP' ENA

La prép'ENA / grands concours connaît deux évolutions principales :

- il est mis fin au morcèlement des enseignements : désormais, à chaque épreuve distincte répond un enseignement.

- les cours cessent d'être des lieux de dispensation de connaissances de type universitaire :
 - les préparateurs reçoivent avant chaque cours un programme de révision et un support de travail pour leurs révisions ;
 - chaque cours est précédé d'une colle (hors la présence de l'intervenant) et est dédié à la manipulation des connaissances ;
 - cinq galops blancs comprenant toutes les matières – écrites et orales – sont organisés au long de l'année.

A intervalles réguliers ont lieu les concours blancs, précédés d'une semaine de révision (au moment des vacances) et suivis d'une semaine de stage en administration ou en juridiction, s'achevant elle-même sur un séminaire de spécialisation.

UE	ENSEIGNEMENTS	Volume horaire
1	GRANDES QUESTIONS DU MONDE CONTEMPORAIN	
1-1	Grandes questions du monde contemporain	40
2	DROIT PUBLIC	
2-1	Droit public : socle commun (ENA, CTA)	60
2-2	Spécialisation : droit public au concours de l'INET	30
2-3	Spécialisation : droit public au concours des Assemblées	24
3	ECONOMIE	
3-1	Economie	60
3-2	Economie à l'épreuve de la Banque de France	12
4	NOTE DE SYNTHÈSE (corrections)	
4-1	Note de synthèse ENA + droit du travail	20
4-2	Note de synthèse INET	18
4-3	Note de synthèse EN3S	40
4-4	Note de synthèse DH	8
5	QUESTIONS SOCIALES	
5-1	Questions sociales hors droit du travail	60
6	FINANCES PUBLIQUES	
6-1	Finances publiques	40
7	QUESTIONS INTERNATIONALES	
7-1	Questions internationales	40
7-2	Spécialisation : questions internationales aux concours du MAE	12
7-3	Spécialisation : questions internationales aux concours de la DGSE	12
8	QUESTIONS EUROPEENNES	
8-1	Questions européennes	40
9	LANGUES	
9-1	Anglais	80
10	COACHING	
10-1	Coaching par groupes de 4 (par roulement)	40
	VOLUME HORAIRE ANNUEL PAR ETUDIANT :	636